

# ASSEMBLÉE NATIONALE

17 octobre 2024

---

PLFSS POUR 2025 - (N° 325)

Tombé

## AMENDEMENT

N ° AS531

présenté par

M. Monnet, Mme Lebon et les membres du groupe Gauche Démocrate et Républicaine

-----

### ARTICLE 6

À la fin de l'alinéa 13, substituer au nombre :

« 2,2 »

le nombre :

« 2 ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à restreindre les exonérations du bandeau « maladie » à 2 SMIC en 2025.